



## NEWS RELEASE

### CFM International et IATA signent un accord précurseur

- CFM réaffirme sa stratégie pour un marché de la MRO ouvert

**WEST CHESTER, Ohio - 31 juillet 2018** - CFM International (CFM) et l'Association du transport aérien international (IATA) ont signé un accord de règlement commercial concernant les politiques et activités MRO (maintenance, réparation et révision) de CFM.

Selon les termes de cet accord, CFM réaffirme son engagement à maintenir et favoriser une concurrence forte et ouverte sur le marché de la MRO, ainsi que la nature compétitive de son modèle MRO, qui sert de référence dans l'industrie des moteurs d'avions et qui a été un élément clé du succès continu de la gamme de produits CFM.

Dans le cadre de cet accord, CFM publiera ses Politiques de Conduite et les mesures d'exécution associées, spécifiant sa politique de support et services et ses directives concernant les licences, garanties, services, support technique, réparations, communication et contrats. Ces documents aident à confirmer, clarifier et compléter les pratiques de CFM sur le marché de l'après-vente.

CFM s'attend à ce que la publication des Politiques de conduite et des mesures applicatives qui en résultent, facilite la connaissance des principes de CFM auprès de ses clients et soutiendra l'intention de l'IATA d'étendre l'application de ces politiques à d'autres acteurs de l'industrie aéronautique.

"Cet accord reflète la stratégie de CFM visant à promouvoir des services MRO compétitifs et son engagement continu à assurer à nos clients la plus grande satisfaction", a déclaré Gaël Meheust, Président Directeur-Général de CFM International.

### Contact(s)

/ Safran Company  
JAMIE JEWELL / jamie.jewell@ge.com / +1 513-885-2282

/ Safran Company  
CHARLES SORET / charles.soret@safrangroup.com / +33 6 31 60 96 79